

# MAISON DES LYCÉENS

La Maison des Lycéens est une association type loi 1901 à but non lucratif. Elle est gérée par des élèves désireux de s'investir dans la vie du lycée, avec l'aide du personnel de l'Etablissement volontaire.

Cette association ne peut fonctionner correctement qu'avec la participation citoyenne des élèves, et la cotisation volontaire des familles.

Le foyer des élèves est un espace de détente mis à disposition par l'établissement, dans lequel le matériel est financé par la maison des lycéens : mobilier, baby-foot, table de ping-pong...

Dans certains cas, La Maison des Lycéens peut venir en aide à la logistique ou financière aux projets portés par le CVL (Conseil pour la Vie Lycéenne, instance composée d'élèves élus par leurs pairs).

Certaines sorties ou actions générales organisées par l'établissement peuvent aussi être en partie financées par La Maison des Lycéens.

Le développement des activités à destination des élèves (projets, sorties, concours,...) est essentiel à la vie collective et à la cohésion entre les élèves, permettant ainsi d'enrichir leur parcours scolaire et de créer les conditions favorables à leur réussite.

**Cette cotisation n'a aucun caractère obligatoire.**

Nous vous remercions de votre contribution au bon fonctionnement de la Vie Lycéenne. Sans vous rien n'est possible ...

Les membres de La Maison des Lycéens, élèves et adultes du LP Jacques Brel.

---

## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné,

NOM :

Prénom :

Elève rentrant en classe de :

1<sup>ère</sup> CAP

2<sup>ème</sup> CAP

Seconde

Première

Terminale

Post Bac

Souhaite adhérer à la maison des lycéens.

Je joins un règlement d'un montant de **5 euros** :

chèque

ou

espèces

Mail de la famille :

Mail de l'élève :

Date et signature de l'élève et responsable légale.